



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

permis de conduire

Question écrite n° 77725

Texte de la question

M. Charles-Ange Ginesy attire l'attention de M. le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique sur les vives inquiétudes que suscitent la déréglementation des établissements de formation à la conduite auprès des professionnels de ce secteur. Les professionnels relatent que cette déréglementation va se faire au détriment des établissements d'enseignement implantés, qui disposent d'une salle de formation adaptée, et rémunèrent leurs formateurs sur la base du salariat. Ils rappellent qu'aujourd'hui, le surcoût du permis de conduire résulte des délais d'attente qui relèvent directement de l'État. Ainsi, c'est l'avenir de 11 000 auto-écoles installées dans les villes de France et de leurs 25 000 enseignants qui est menacé. Par conséquent, il souhaiterait savoir ce que le Gouvernement entend faire sur ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Charles-Ange Ginesy](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 77725

Rubrique : Sécurité routière

Ministère interrogé : Économie, industrie et numérique

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [7 avril 2015](#), page 2614

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)